

Envoyé en préfecture le 18/03/2021

Reçu en préfecture le 18/03/2021

Affiché le

SLOW

ID : 013-211300660-20210316-2021_25-DE



Service des POMPES FUNEBRES

**RAPPORT PRESENTE
dans le cadre du
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021**

Conseil Municipal du 16 mars 2021

Débat d'orientations Budgétaires 2021

Service des Pompes Funèbres

Le Service Municipal des Pompes Funèbres est une volonté politique.

En 2020, quatre enterrements et deux réductions de corps ont été réalisés.

Il présente pour 2020 un résultat excédentaire 2130,93€.

Cependant, pour rappel, une subvention de 7000€ avait été versée en 2020 par la Commune.

La volonté politique est toujours de proposer aux familles d'opter pour un service public en régie directe.

Aussi afin de conserver un équilibre financier, il est demandé à la Commune l'attribution d'une subvention de 5000 € au service des Pompes Funèbres.

Ce service n'a ni dette, ni engagement.